

Routeur By-me KNX TP, standard KNX Secure, installation sur rail DIN (60715 TH35), occupe 2 modules de 17,5 mm.

Le routeur By-me/KNX assure la communication entre les parties de l'installation comprenant des dispositifs By-me, regroupés en « îlot », et un système comprenant des dispositifs KNX. Le transfert des messages dans les deux sens se base sur des critères qui définissent la correspondance des objets de communication appartenant aux domaines spécifiques. Le routeur accepte jusqu'à 450 consignes de routing. Chaque consigne est accompagnée de l'adresse de groupe By-me, de l'adresse KNX, du sens de communication (de KNX à By-me ; de By-me à KNX ; dans les deux sens) et du type d'information échangée (1 bit, 2 bits, ...).

Le dispositif présente une borne TP pour la connexion au BUS By-me, une borne TP pour la connexion au BUS KNX et un poussoir frontal pour la configuration via ETS. L'alimentation est assurée par le BUS By-me. Le routeur 01506 est conforme aux normes KNX Secure sur les valeurs définies dans le tableau de routing. Il est possible de définir une valeur côté KNX pour le signal de heartbeat.

CARACTÉRISTIQUES.

- Tension nominale d'alimentation : BUS 21-30 Vcc (SELV)
- Absorption de courant maxi : < 10 mA
 - 7 mA sur le bus By-me
 - 2 mA sur la ligne KNX
- Puissance dissipée :
 - 800 mW moyenne
 - 1100 mW maximale
- Température de fonctionnement : -5 °C / +45 °C (usage intérieur)
- Indice de protection IP20
- Protection classe III
- Catégorie de surtension III
- 2 modules de 17,5 mm

RACCORDEMENTS.

La connexion au bus est effectuée directement par la borne du BUS By-me présente à l'avant du dispositif. La connexion au réseau KNX est assurée par la borne TP. Le routeur peut être installé dans des boîtes ou sur des panneaux, en saillie ou par encastrément, avec rail DIN (60715 TH35).

CONFIGURATION.

La configuration du système By-me Plus passe par l'appli View Pro mise à jour à la dernière version (nécessite la présence de la passerelle 01410-01411). Une fois la configuration terminée, toutes les informations relatives aux dispositifs By-me peuvent être exportées sur un fichier XML et mises à disposition sur KNX. La configuration de la partie KNX est confiée au logiciel ETS ; un composant dédié, dénommé DCA (Device Configuration App), permet de définir les consignes de routing pour l'échange des messages. Le DCA a pour but de définir les « Communication Object » du dispositif et de permettre, pour chacun d'eux, l'association de l'adresse de groupe By-me. La configuration de l'adresse de groupe KNX associée au « Communication Object » sera effectuée par l'interface standard d'ETS.

Le DCA simplifie les opérations de configuration grâce aux fonctions de copie de l'objet de communication. Les fonctions standards d'ETS autorisent la copie (clone) d'un routeur complet.

Pour commencer à configurer le dispositif et lui attribuer son adresse physique, appuyer sur le bouton de configuration.

Toutes les bases de données ETS à jour peuvent être téléchargées à la section « Software » du site www.vimar.com.



CONSIGNES D'INSTALLATION

- Le circuit doit être réalisé par des techniciens qualifiés, conformément aux dispositions qui régissent l'installation du matériel électrique en vigueur dans le pays concerné.
- Couper l'alimentation avant de procéder à l'installation.
- Réaliser les raccordements en ayant soin de les isoler convenablement.
- **Séparer les lignes à 120/230 V des conducteurs type SELV.**

ATTENTION : La pose des lignes à 120/230 V est réservée exclusivement à des techniciens qualifiés.

CONFORMITÉ AUX NORMES

Directive CEM. Directive RoHS.

Normes EN IEC 62368-1, EN IEC 61000-6-2, EN IEC 61000-6-3, EN IEC 63044, EN IEC 63000.

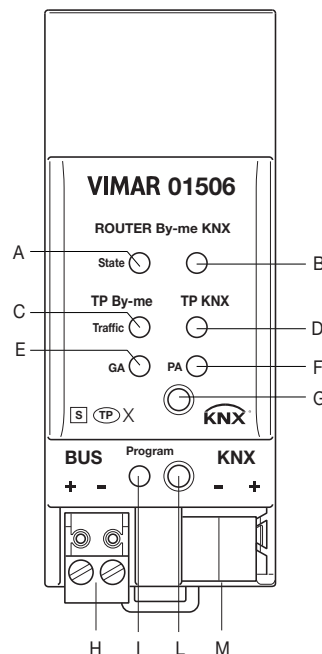
Règlement REACH (EU) n° 1907/2006 – art.33. Le produit pourrait contenir des traces de plomb.



DEEE - Informations destinées aux utilisateurs

Le pictogramme de la poubelle barrée apposé sur l'appareil ou sur l'emballage indique que le produit doit être séparé des autres déchets à la fin de son cycle de vie. L'utilisateur devra confier l'appareil à un centre municipal de tri sélectif des déchets électroniques et électrotechniques. Outre la gestion autonome, le détenteur pourra également confier gratuitement l'appareil qu'il veut mettre au rebut à un distributeur au moment de l'achat d'un nouvel appareil aux caractéristiques équivalentes. Les distributeurs de matériel électronique disposant d'une surface de vente supérieure à 400 m² retirent les produits électroniques arrivés à la fin de leur cycle de vie à titre gratuit, sans obligation d'achat, à condition que les dimensions de l'appareil ne dépassent pas 25 cm. La collecte sélective visant à recycler l'appareil, à le retraiter et à éliminer en respectant l'environnement, contribue à éviter la pollution du milieu et ses effets sur la santé et favorise la réutilisation des matériaux qui le composent.

VUE DE FACE ET RACCORDEMENTS



A : Led d'état ligne BUS By-me

B : Led d'état ligne KNX

C : Led de trafic sur ligne BUS By-me

D : Led de trafic sur ligne KNX

E : Led GA

F : Led PA

G : Poussoir non utilisé

H : Ligne BUS By-me

I : Led de configuration

L : Bouton de configuration

M : Ligne KNX

DESCRIPTION DES LEDS

	Verte	Rouge
Led d'état ligne BUS By-me (A)	ON : Fonctionnement correct	ON : Réinitialisation du dispositif aux conditions d'usine
Led d'état ligne KNX (B)		
Led de trafic ligne BUS By-me (C)	ON : Présence d'échange de données	-
Led de trafic ligne KNX (D)		
Led GA (E)	-	ON : Dispositif non configuré
Led PA (F)		
Led de configuration (I)	-	ON : Dispositif en phase de configuration